Lady Di

Par **Morsula**, le **31/08/2007** à **20:14**

Bonsoir,

Aujourd'hui ça fait dix ans que la princesse de Galles est morte d'un accident de voiture à Paris. Je ne reviendrais pas sur les circonstances de l'accident, pour moi l'affaire est en partie élucidée : le conducteur avait bu et roulait trop vite à cause de la horde de photographes qui poursuivaient la voiture.

Au vu du succès et de l'émotion qu'avait provoqué Diana je m'interroge quand même sur le droit anglais, qui sauf erreur de ma part, ne trace pas de limite nette comme notre droit français, entre la vie privée et la vie publique. D'ailleurs je ne conçois pas comment il est possible de mélanger les deux, pour moi c'est deux choses différentes et ce sans considération juridique : on ne se comporte pas chez soi comme on se comporte dans la rue.

[size=75:vo0ze2n5]Une petite note d'humour morbide : c'est mon deuxième topic posté sur la mort d'une personne dans le forum Actualité - on peut ouvrir la section necrologie maintenant.[/size:vo0ze2n5]

Par **Camille**, le **01/09/2007** à **12:36**

Bonjour,
[quote="Morsula":35rro6nq]
[size=75:35rro6nq]Une petite note d'humour morbide : c'est mon deuxième topic posté sur la mort d'une personne dans le forum Actualité - on peut ouvrir la section necrologie maintenant.[/size:35rro6nq][/quote:35rro6nq]

[quote="Morsula":35rro6nq]
le conducteur avait bu et roulait trop vite[/quote:35rro6nq]
Et une section "Droit pénal routier"...

Bon bon, je !arrow: !arrow: !arrow: !arrow: type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés